## Projet d'un glossaire françois.

#### **Contributors**

Sainte-Palaye, M. de La Curne de (Jean-Baptiste de La Curne), 1697-1781.

#### **Publication/Creation**

A Paris: Chez H.L. Guerin & L.F. Delatour ..., M.DCC.LVI.

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/cvwy3ath

### License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



# PROJET

D'UN

# GLOSSAIRE FRANÇOIS.



A PARIS,

chez H. L. GUERIN & L. F. DELATOUR, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. LVI.

WU U

# ERANGOIS.

APARIS,

Ches H. L. Goranin & L. E. Delatour, rue S. Jacques, & S. Thomas d'Aquin.

M. D.O.O. LVI.

# AVIS DES LIBRAIRES.

L'AUTEUR du Glossaire François dont nous annonçons le projet a desiré que ce Mémoire parût, avant que nous prissions aucun engagement pour l'impression de son Ouvrage. Outre qu'il a cru devoir pressentir le Public sur son entreprise, il espere de plus se procurer par ce moyen les avis des Savants sur le plan qu'il se propose de suivre, & qu'il soumet à leurs lumieres.

Ce projet ne doit point être mis au rang de ceux qui n'étant que les fruits d'une imagination oisive sont proposés avec précipitation, & qui, après avoir été long-temps attendus restent toujours sans exécution: l'Auteur de celui-ci croit avoir rassemblé, à peu près, tous les matériaux qu'un homme seul est capable d'accumuler dans une longue suite d'années; il les a rangés dans l'ordre alphabétique. Il ne lui reste plus qu'à faire un choix, en retranchant ceux qui n'appartiennent point à son plan, & à composer chacun des articles avec la précision que demande un simple Glossaire.

Il a senti combien cette derniere opération exige encore de temps & de peine; effrayé, avec raison, de l'étendue d'un travail qui n'est cependant que la suite, & pour ainsi dire la réduction d'un autre infiniment plus considérable, il a toujours craint d'y succomber, s'il en

étoit chargé seul.

PROJET,

Après avoir long-temps renfermé dans le silence ses vues & ses desirs, dont il n'avoit fait part qu'à quelques amis, il a sollicité, mais inutilement, un grand

# AVIS DES LIBRAIRES.

nombre de Gens de Lettres de se joindre à lui pour l'aider dans son entreprise. Il desespéroit presque de trouver jamais le second qu'il cherchoit; lorsque M. l'Abbé Guiroy, Censeur Royal, a bien voulu s'offrir. L'éloge que nous pourrions faire de sa capacité seroit suspect dans notre bouche. L'Auteur du projet lui rend ce témoignage, que sans un pareil second, il n'auroit pu qu'avec beaucoup de temps & des peines au dessus de ses forces, mettre son dessein à exécution, & qu'aidé de ses soins, il se flatte de le porter en peu d'années au point de perfection où peut atteindre une composition de ce genre. M. l'Abbé Guiroy de son côté, quelqu'évenement qui puisse arriver, s'engage à s'occuper uniquement & sans relâche de ce travail, comme s'il en avoit lui-même formé le plan; & ce n'est point un engagement téméraire: pleinement instruit des vues & des connoissances de l'Auteur par l'essai d'une année de travail, il ne quittera point l'ouvrage qu'il ne soit achevé.





# PROJET

D'UN

# GLOSSAIRE FRANÇOIS.

EPUIS plus de deux siecles un grand nombre d'Ecrivains ont travaillé avec plus ou moins de succès à l'éclaircissement de notre Histoire. Dès le temps de François I, le célebre Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, à la lecture de celle des Grecs, des Romains, des Barbares même, conçut une noble jalousie pour la gloire de sa Nation, & résolut de se plonger dans des recherches profondes qui pussent servir à débrouiller le cahos des Antiquités Françoises, il forma d'abord le dessein de démêler les origines des Gaulois & des François: en remuant (ce sont ses termes) les titres, livres; chartres, épitaphes, fondations, & autres choses antiques. Il n'avoit pas désespéré de faire une espece de concordance des noms anciens des Provinces & des Villes de la Gaule & de la France, avec les noms modernes. Il n'avoit pas dédaigné de mettre la main à cet ouvrage, & d'en composer un Vocabulaire alphabétique. Après s'être fait des recueils pour sa propre instruction, il entreprit, pour celle du public, deux autres ouvrages plus importants, qui marquoient & la supériorité de son génie, & la grandeur de ses vues. Dans l'un il se proposoit, sur le modele de Plutarque, de comparer les Hommes illustres de la France avec ceux de l'Antiquité: l'autre avoit pour objet, les Charges & les Dignités de la Couronne. On

(2)

y devoit expliquer leurs fonctions, leurs droits, leurs privileges, leurs prérogatives, &c. & montrer en quoi elles ressembloient aux Charges & Dignités modernes, en quoi elles en disséroient. Trop habile pour ignorer quelle variété, quelle profondeur de connoissances étoient nécessaires pour exécuter de tels projets, ce grand homme eut aussi la modestie de se désier de ses talents: mais il se flattoit du moins que son exemple mettroit sur la voie des hommes plus capables qu'il ne croyoit l'être, de finir ce qu'il auroit ébauché. Des devoirs essentiels, les besoins de l'Etat qu'il servit avec distinction dans les guerres les plus sanglantes, & dans les négociations les plus délicates l'arracherent à ce travail qu'il reprit dans la suite, & qui néanmoins ne sut pas mis au jour.

DU TILLET, Greffier en chef du Parlement, ne tarda pas à remplir les vœux de du Bellay, pour le dernier de ces trois ouvrages, par le favant Traité de la Maison & Couronne de France.

APRÉS EUX, Pasquier, Pithou, Nicot & Fauchet, mais sur-tout le premier, contribuerent, par des recherches immenses, à éclaircir nos Antiquités Françoises. Mais quel nouvel éclat n'ont-elles pas reçu depuis, sous les ministeres de Richelieu, de Mazarin & de Colbert, par les veilles des Duchêne, des Dupui, des Pithou, des Valois, des du Cange, des PP. Labbe, Sirmond, le Cointe, d'Achery & Mabillon, & d'une soule d'autres qu'il seroit inutile de nommer?

A LA VUE de tant de secours qu'ils nous ont préparés, nous qui sommes soutenus, comme ils l'étoient de leur temps, de la protection du Roi & de la bienveillance de ses Ministres, pourrions-nous rester oisis, dans un siecle où l'esprit de discussion & de critique, épuré par le goût, semble être au point de maturité? Aussi les travaux de nos devanciers redoublent-ils le zele de leurs successeurs. De nouvelles entreprises le disputent journellement aux anciennes, & concourent toutes au même but. Les Archives, les Bibliotheques ouvertes de toutes parts offrent des trésors inépuisables à qui veut les employer.

(3)

De combien de Chartres, de Chroniques, de Titres de toute espece, nos laborieux Compilateurs n'ont-ils pas enrichi le Public? Le savant Ouvrage du P. Mabillon si bien continué, si judicieusement augmenté par de nouveaux Ecrivains; celui de du Cange étendu, persectionné dans la nouvelle édition qui attend encore un riche supplément, nous facilitent la lecture & l'intelligence de tant de précieux monuments. Rendons-en graces à leurs Auteurs; mais osons le dire: ces secours seront toujours insuffisants, tant que nous n'aurons point l'ouvrage par lequel il auroit fallu commencer.

Budé & les autres Restaurateurs des Lettres comprirent qu'il ne suffisoit pas de multiplier par l'impression, & de répandre par-tout le texte des Ecrivains de la Grece & de Rome, si l'on n'en donnoit aussi la clef, c'est-à-dire, des Dictionnaires exacts. Nos Littérateurs François n'ont point prosité de cet exemple.

Au Bout de 200 ans de travaux, malgré les vœux réitérés d'une multitude de Savants, & les instances de M. Falconet dans un Mémoire curieux qu'il lut en 1727 dans une assemblée publique de l'Académie, nous sommes encore à désirer un Glossaire François, qui nous fasse entendre la langue de nos anciens Auteurs. Nous avons, à la vérité, sur quelques-uns d'eux, des Glossaires particuliers, tels que celui de Loisel sur les Poésies d'Elinand, & quelques autres; mais personne n'a, jusqu'à ce jour, embrassé l'objet dans toute son étendue.

EN SE BORNANT à répéter sans cesse des explications inutiles, souvent sausses ou hasardées du même mot, on a négligé d'en expliquer beaucoup d'autres qui arrêtent encore les lecteurs: on s'est dispensé d'assigner aux mots déja connus toutes les acceptions dans lesquelles ils ont été employés. Deux raisons peuvent avoir détourné de ce travail: d'une part, l'inutilité prétendue, à n'en juger qu'à la premiere inspection; de l'autre, l'immensité des lectures en tout genre qu'exigeoit cette entreprise. Qu'avons-nous besoin, disent les uns, d'un Glossaire François? tant d'hommes prosonds dans notre His-

toire n'avoient point ce secours, & n'ont pas laissé d'être experts dans la lecture de nos vieilles Chroniques & de nos anciennes Chartres. J'en conviendrai, si l'on veut; mais du moins, faut-il m'accorder qu'à l'aide d'un Glossaire, les habiles gens les auroient encore mieux lues, ou plus facilement entendues. Les premiers pas, toujours les plus rebutants dans quelque carrière que ce soit, auroient été pour eux, & moins longs & moins pénibles: les Auteurs auroient plus utilement employé le temps qu'ils perdirent à s'échassauder, à tâtonner, à deviner.

COMMENT se résoudre, disent les autres qui s'effrayent de l'immensité des recherches, à s'user les yeux sur une multitude de titres qui n'apprennent rien, ou presque rien; à dévorer d'anciens livres fastidieux & barbares qui parlent chacun leur jargon, suivant les Provinces où vécurent les Auteurs, & quelquefois même selon le caprice d'une imagination égarée, qui n'admettoit ni borne, ni ordre, ni convenance dans ses métaphores & dans ses figures? Se condamnerat-on à passer sa vie dans ce pénible exercice, & cela pour recueillir uniquement de vieux mots, dont un grand nombre se sont conservés dans le patois de quelques cantons de Province? Présenter à une Nation éclairée, civilisée, excessivement délicate, des mots & des tours relégués dans les entretiens grossiers de la lie du peuple, ce seroit pour fruit de ses veilles, s'exposer au ridicule que ne manqueroient pas de jetter sur un pareil ouvrage des hommes superficiels, incapables d'en appercevoir l'utilité.

Pour vaincre des difficultés si rebutantes, pour s'exposer à de tels risques, il saut, j'en conviens, une sorte de courage; mais ensin, si l'on s'étoit une sois bien persuadé qu'à ce prix on eût pu rendre un service considérable aux Lettres, à sa Nation, certainement, d'autres avant moi, se seroient chargés de cette entreprise. Quelle consiance d'ailleurs ne devoit point donner l'exemple du célebre du Cange, dont la mémoire ne périra jamais, tant qu'il restera parmi nous une étincelle de cet amour de la patrie, qui doit animer tous nos Sayants.

(5)

QUELQU'IMMENSES, quelqu'utiles que soient ses autres travaux, c'est sur-tout à son Glossaire qu'il sera redevable de l'immortalité. Aussi, pouvons-nous dire hardiment que nous tenons de ce grand homme la certitude de toutes les connoissances que nous ont transmis les Savants qui sont venus après lui; que sans lui leur marche dans la carriere de notre Histoire & de nos Antiquités ecclésiastiques ou civiles, eût été souvent incertaine & chancelante, & qu'en voulant nous guider, ils se seroient égarés eux-mêmes les premiers. Il est vrai qu'en déchiffrant le Latin barbare, il a sur-tout travaillé pour des hommes doctes, qui peuvent seuls connoître la valeur de son travail : avantage dont ne peut se flatter également l'Auteur d'un Glossaire François. Cependant il faut convenir qu'un Glossaire François, sorti des mains de du Cange, eût été un ouvrage précieux. Je sens la différence qu'on mettra toujours entre un homme unique, & quiconque entreprendra de le suivre ou de l'imiter : mais cette dissérence ne tombera que sur l'Auteur, & nullement sur l'objet de l'ouvrage. Sans entrer ici dans le détail de tout ce qu'ont dit les Ecrivains les plus graves à la louange du favant & judicieux Auteur du Glossaire Latin; de son témoignage souvent reclamé par les plus célebres Avocats dans des causes très-importantes, & du poids qu'ont eu ses décisions dans les premiers Tribunaux du Royaume, je ne craindrai point d'avancer qu'il ne manqueroit au Glossaire François, pour jouir des mêmes avantages, que d'avoir été composé par un Auteur dont le savoir & la capacité répondissent à l'importance du travail. Il m'en coûtera peu de faire à cet égard tous les aveux qu'on voudra; mais de quelque façon que cet Ouvrage soit exécuté, il répandra toujours quelques lumieres sur notre ancienne Langue: & quelle autre Langue peut être plus intéressante pour nous, que celle de nos Ayeux, dans laquelle sont consignés les termes de nos Loix, de nos Coutumes, de notre Droit féodal & des redevances qui en résultent, de notre Milice, de nos Arts & de nos Métiers, de nos Manufactures, de notre Commerce, de nos Monnoies, des Mesures tant de nos grains & de nos boissons, que de nos héritages, & une infinité d'autres qu'il est aifé de suppléer?

Pour ne parler que de ce qui concerne directement cette classe de Gens de Lettres qui font de notre Histoire & de nos Antiquités, l'objet principal de leurs études, j'insisterai sur un point essentiel, auquel, ce me semble, on n'a jamais fait assez d'attention. La connoissance de notre ancienne Langue est si nécessaire pour eux, que si d'avance ils ne la possedent avec une certaine étendue, ils ne seront pas même en état de lire, comme il faut, les Auteurs & les Monuments sur lesquels ils ont à travailler. Que sera-ce s'ils entreprennent de les publier? Ils ne les donneront qu'avec des fautes, des altérations & des corruptions énormes, qui fouvent en changeront le sens. Les plus habiles gens qu'ait eu la France dans l'art de déchiffrer les anciennes écritures, ont quelquefois publié des textes, qu'ils n'avoient pas su lire. Ne dissimulons pas ici, par une fausse délicatesse, ce qui se passa dans les premiers temps de l'Académie des Belles-Lettres, au sujet de ce mot caienaire, qui dans un ancien Manuscrit se trouvoit placé à la suite du nom d'un de nos Rois. Plusieurs Dissertations a constatent quelle fut la diversité des avis. Ce ne fut qu'après bien des discussions qu'on s'assura qu'il falloit lire cai en aire, en trois mots, qui significient ça en arriere, ou ci-devant; c'est-à-dire, que S. Louis, le Prince en question, étoit alors décédé. Le P. Mabillon lui-même de qui toute l'Europe savante apprit à déchiffrer les anciennes écritures, ne fut point exempt de tous reproches. Les méprises qui lui sont échappées, en publiant le texte des Sermons François de S. Bernard, prouvent que cet habile Antiquaire ne connoissoit pas aussi parfaitement le vieux François que la Latinité du moyen âge. Après de tels exemples, est-il quelque Savant qui pût se flatter de ne point commettre de pareilles fautes? est-il quelqu'un qui pût rougir de les avoir commises? N'hésitons pas à le dire: faute d'un Glossaire François, nous en sommes encore aux premiers éléments de la Grammaire, par rapport à la connoissance des monuments de notre Histoire, de nos Antiquités, & de notre Littérature. On n'aura pas de peine à s'en convaincre quand

a Voyez dans le Recueil des Mémoires de l'Académie Royale des Belles-Lettres, tome I. page 319. & suiv. & tome V. page 344; ceux de Mrs Boindin, Boivin & Lancelot.

j'aurai fait connoître l'embarras & la confusion des caracteres par lesquels nos anciens Titres & nos Manuscrits ont été transmis jusqu'à nous.

SANS parler des abréviations, souvent très-équivoques, qu'on y trouve à chaque ligne, les différentes parties du difcours n'y sont distinguées par aucune sorte de ponctuation; les mots commençant par des voyelles, & précédés d'articles ou de certains pronoms, n'offrent point d'apostrophes, qui fassent discerner l'un de l'autre; deux mots sont, la plupart du temps, mis ensemble, comme s'ils n'en faisoient qu'un, tandis qu'un autre est coupé par le milieu, comme s'il en faisoit deux: enfin jamais on n'y verra de points sur les i, & par conséquent les jambages des m, des n & des u, qui avoient entr'eux beaucoup de ressemblance, sont presque toujours confondus avec les i : de sorte qu'un même mot peut être lu de huit ou dix façons différentes. La même difficulté se présente à chaque lettre : il n'en est presque aucune qui ne puisse être prise pour quelqu'autre; les traits qui les distinguent sont imperceptibles aux yeux les plus clair-voyants. De-là tant de mots mal lus, dont on a fait autant d'articles dans des Glossaires particuliers, ou dans des notes, & qui ont été aussi mal interprétés, quand les Editeurs n'ont pas eu la bonne foi de convenir qu'ils ne les entendoient pas.

QUELLE sera donc la ressource d'un lecteur dans la multitude de ces diverses leçons que le même texte lui présente, & qui sont toutes également bien sondées, à n'en juger que par le témoignage de ses yeux? La connoissance de la Langue lui donnera le seul moyen qui lui reste de lever ses doutes, & de sortir de ce labyrinthe. Il tiendra pour suspects tous les mots que son texte lui offrira, lorsqu'ils lui seront inconnus: il admettra avec consiance ceux dont il apprendra, par le Glossaire, que l'usage est appuyé sur des exemples.

PARDONNONS à nos Modernes une ignorance que l'éloignement des temps rend excusable. Il y a près de 300 ans que Molinet ayant déja youlu interpréter le langage du Roman de la Rose, & Clément Marot le langage de Villon, ils tomberent l'un & l'autre dans de pareilles bévues; & ce qui peut les rendre excusables eux-mêmes, c'est que nous trouvons de semblables méprises dans des Manuscrits de 400 ans, dont les copistes ayant mal lu l'écriture des siecles qui les avoient précédés, substituerent, au mot qui ne s'entendoit plus, un autre mot qui ne convenoit pas au sens de la phrase : ainsi trouvant le mot souignantage on a lu soingnantage; & comme ce mot n'étoit pas entendu, on a mis à sa place celui de seingneuriage. Au lieu de lire que Guillaume le Bâtard étoit né en souignantage (concubinage) qui vient du verbe souiner formé du Latin supinare, on lit dans nos plus anciens Manuscrits du Roman du Brut, que Guillaume étoit né en seigneuriage; ce qui ne peut avoir qu'un sens très-opposé à celui de l'Auteur original, & à la vérité de l'histoire.

On sent de quelle conséquence peuvent être de pareilles fautes pour l'Histoire, pour les Généalogies, & pour les autres objets de nos études. Les anciennes méprises s'accréditeront de plus en plus, se multiplieront, & en seront naître de nouvelles, si l'on n'y apporte le remede le plus prompt. Il n'y a pas de temps à perdre : des Recueils précieux, toujours protégés par le Gouvernement, tels que le Gallia Christiana, les Ordonnances de nos Rois, nos anciens Historiens, l'Histoire littéraire de la France, & l'Histoire de la Diplomatique d, font continués avec une ardeur toute nouvelle: d'autres non moins importants sont entrepris avec le même zele & le même courage : une Description historique, géographique & diplomatique de la France , un Traité des Monnoies , une Histoire de toutes les branches du Droit public François , des Histoires particulieres de plusieurs Provinces de France: tous ces Ouvrages reclament unanimement le secours d'un Glossaire François; mais il n'en est point, auquel il soit plus nécessaire, qu'à la grande collection de nos anciens Historiens, si l'on veut qu'elle paroisse avec toute la

a Par M. de Villevault, Conseiller à la Cour des Aides. = b Par Dom Audiguier & son frere, Bénédictins. = c Par Dom Clémencé. = d Par Dom Tassin. = e Par M. l'Abbé de Foy, Chanoine de Meaux. = f Par M. Souchet de Bisseaux. = g Par M. Bouquet, Avocat, neveu du célebre Bénédictin de ce nom.

(9)

correction & la sidélité qui font le mérite des premiers Volumes. Elle approche du temps où nos Historiens ont commencé d'écrire en François: à l'aide d'un Glossaire, les textes anciens paroîtront avec plus d'exactitude; les Editeurs & les Auteurs pourront être soulagés dans leurs pénibles recherches. Hâtons-nous donc de leur donner les secours qu'ils attendent de nos soibles lumieres, & tâchons de mériter d'avance, autant que nous le pourrons, les avantages que nous retirerons avec usure de leurs soins, de leurs veilles & de leurs travaux.

Fondé sur les raisons que j'ai développées plus haut, je compris, en commençant un cours réglé d'études sur notre Histoire & sur nos Antiquités, que je devois recueillir, pour mon usage, les vieux mots François de nos premiers Ecrivains, afin que la comparaison de divers passages où se rencontrent ces mots, pût me donner le moyen de les entendre.

Un grand loisir, que je dois au bonheur de ma destinée; & une assiduité presque continuelle pendant plus de trente ans à faire des lectures qui tendoient toutes au même but, m'ont mis en état de rassembler une multitude immense de ces mots surannés. J'ai cru pouvoir en composer, je ne dirai pas un Glossaire aussi savant, & aussi bien fait que celui de du Cange; mais du moins un ouvrage de même nature qui auroit aussi son utilité. J'ai tâché, autant que je l'ai pu, de me former sur cet excellent modele: trop heureux de suivre de très-loin un guide qui marche à pas de géant, un Savant universel qui par des travaux insatigables s'étoit approprié les connoissances de tous les siecles & de tous les pays.

En réunissant sous un même point de vue dans l'ordre alphabétique, les vieux mots épars dans un grand nombre d'Auteurs de tous les âges, j'ai voulu représenter sidelement notre ancienne Langue. Il m'a donc paru nécessaire de l'étudier dans tous ses rapports, & dans toutes ses variétés, pour me déterminer sur le choix des mots que je devois faire entrer dans cette collection, ou que je pouyois en exclure.

B

Lors que je suis venu à considérer les différentes classes, de lecteurs auxquels j'avois à répondre, je me suis vu entre deux écueils également dangereux : les uns avides de tout favoir exigent qu'on ne leur épargne aucun détail, & font un crime à l'Auteur de tout ce qu'il dérobe à leur curiosité : les autres, d'un goût plus superficiel, voudroient que l'on se bornât à l'étroit nécessaire; leur vue n'apperçoit que les objets d'une utilité directe & palpable; ils traitent de minutieux certains détails, faute d'appercevoir, du premier coup d'œil, le rapport que ces détails peuvent avoir à d'autres objets plus généraux & plus importants. J'ai tâché de tenir un juste milieu, en évitant d'en dire trop, & de n'en pas dire assez. Peut-être trouvera-t-on que je donne encore dans le premier de ces deux excès, entraîné par le penchant naturel dont on a peine à se désendre lorsqu'on traite un sujet qu'on affectionne. Telle remarque ne s'est présentée qu'à la suite d'un grand nombre de lectures: telle autre découverte est le seul fruit qu'on ait recueilli d'un Auteur très-rare que personne ne lit plus. La singularité, la difficulté ont d'abord fait saisir ces objets comme intéressants, ou du moins comme curieux : on leur a donné un degré d'estime dont on a peine à se départir : on croit ne pouvoir se dispenser d'en faire usage : on s'y complaît, on les conserve comme s'ils devoient nécessairement piquer la curiosité; mais le lecteur impartial reçoit souvent avec froideur & quelquefois avec dédain ce que l'Auteur lui présente avec enthousiasme. On a beau vouloir être en garde contre la prévention; il est difficile, en certains cas, de tenir toujours la balance égale entre son propre goût & celui des autres. Il me sera sans doute arrivé plus d'une fois de passer les bornes que j'ai eu intention de me prescrire; mais j'ose espérer qu'on voudra bien avoir pour moi quelqu'indulgence: ce n'est pas trop demander pour les peines que j'ai prises.

Quoique le but principal de cet Ouvrage soit de donner ou de faciliter l'intelligence du langage de nos anciens Ecrivains, on ne se bornera pas cependant à rapporter tous les mots dont ils se servent & qui sont maintenant inusités: on y joindra les mots qui nous sont encore familiers, mais qui

(11)

eurent autrefois une signification différente de celle que nous leur donnons. On s'attachera dans tous ces articles à démêler d'abord leur sens propre; ensuite on expliquera suivant l'ordre progressif des idées, qui paroîtra le plus naturel, les autres significations plus étendues & quelquesois détournées qu'ils ont eues depuis; soit qu'ils aient conservé la même forme, soit qu'ils aient éprouvé quelques soibles altérations.

CHAQUE acception du mot sera toujours prouvée par une ou deux autorités; & l'on indiquera par des renvois les autres Auteurs qui auront employé le mot dans le même sens. Si le lecteur n'est pas entiérement satisfait de nos explications, il pourra, moyennant ces renvois, s'assurer par lui-même si elles s'accordent avec l'usage que les Ecrivains indiqués auront fait du même mot. Supposé qu'il trouve dans ces Auteurs notre justification, & des moyens de lever ses doutes, nous nous en applaudirons; s'il y rencontroit des fignifications opposées aux nôtres, ou qui n'y seroient pas exactement conformes, nous ne laisserions pas encore de nous en applaudir. Comme nous cherchons autant à nous instruire qu'à instruire les autres, nous desirons que nos méprises soient relevées. Nous serons trop contents d'avoir fourni des armes à ceux qui combattront nos erreurs : nous ne cherchons que la vérité.

A LA VUE de certains passages qui accompagnent notre explication, on pourra dire quelquesois que le sens de ces textes est si clair que ce n'étoit pas la peine de faire des articles pour des mots qui s'expliquoient d'eux-mêmes. Mais je supplie ceux qui me seront cette objection de penser que la comparaison de ces passages multipliés a souvent été l'unique voie qui nous ait conduits à l'intelligence du mot; que sur un grand nombre de phrases où il se rencontre, nous avons choisi celles qui pouvoient en moins de paroles en donner l'interprétation la plus nette & la plus incontestable; mais que ces mots se trouvent souvent consondus avec des mots inintelligibles dans d'autres phrases louches, obscures, embarrassées; dans des manuscrits difficiles à lire, dans des textes corrompus

Bij

ou désectueux, où, sans les autres exemples que nous citons; il étoit impossible de les deviner.

A l'é GARD des mots dont la signification nous sera totalement inconnue, ou sur lesquels on n'a jusqu'ici que des soupçons & des conjectures, nous rapporterons en entier tous les passages où nous les aurons remarqués: d'une part ces citations accumulées pourront dissiper les doutes des lecteurs & lever leurs difficultés; de l'autre ils apporteront au mot dont la signification est ignorée quelques degrés de lumière; & cette soible lueur, jointe à celle que sourniront d'autres passages qu'on pourra déterrer dans la suite, achevera peut-être un jour de donner tous les éclaircissements que nous cherchons.

Des significations primitives & secondaires, nous passerons aux acceptions métaphoriques ou figurées qui sont encore plus abondantes chez les peuples dont la barbarie & la grossiéreté a fait long-temps le caractere, que chez les nations où l'esprit & la politesse ont régné pendant plusieurs siecles. Très-souvent la signification accessoire est devenue la principale, & quelquefois a fait disparoître la signification originaire. Ces termes métaphoriques une fois admis dans l'usage universel, n'appartiennent pas moins à la langue que les mots pris dans le sens propre : ils ont dû nécessairement entrer dans notre Glossaire. Mais il est une autre classe de termes métaphoriques différents de ces premiers. Je parle de ceux que chacun se faisoit à sa fantaisse. On voit bien en général que nos vieux Auteurs sont remplis de mots de cette espece. Nos Poëtes sur-tout en imaginent, en forment un nombre prodigieux. Dans cette foule innombrable de métaphores fabriquées à plaisir, & qui périssoient en naissant, comment, au travers d'une antiquité si reculée, démêler celles qui appartenoient à notre Langue, de celles qui n'étoient que le jargon de tel ou de tel Ecrivain? Comment discerner celles qui firent quelque fortune, & qui du moins pour un temps furent adoptées? Nous n'avons pas toujours assez de pieces de comparaison pour faire ce triage. Falloit-il admettre dans notre collection tous ces termes métaphoriques? Falloit-il les en exclure indistin(13)

Etement? N'ayant point de regle certaine qui pût nous fixer fur le choix, nous nous sommes laissés aller au hazard; & peutêtre nous y sommes-nous trop livrés. Peutêtre trouverat-on que nous avons admis un trop grand nombre de ces différentes significations. Mais elles serviront du moins à mieux entendre les passages où elles sont employées: elles feront connoître le génie des Auteurs, & pourront justifier l'explication que nous aurons donnée à d'autres mots sormés selon la même analogie: ce seront quelquesois des énigmes, des rébus, des logogryphes, qui donneront le moyen d'en deviner d'autres.

On a dit, par exemple: Payer lance sus fautre. Il seroit dissicile d'assigner la véritable signification de cette saçon de parler, si l'on ignoroit que lance sus fautre, veut dire lance en arrest, lance appuyée sur le seutre qui garnissoit la cuisse, & que c'étoit dans l'attitude de la lance sus fautre, que les Gendarmes recevoient leur paye aux revues: de-là on a dit payer lance sus fautre, pour payer exactement, payer aussi réguliérement que l'on payoit les Gendarmes qui étoient sous les armes.

L'ÉQUIVOQUE du mot Pou qui s'est dit tantôt pour Paul; nom propre, tantôt pour Peu adverbe, a servi à saire des proverbes, ou du moins des expressions abusives. On a dit: Par S. Pou, comme on dit encore populairement: Par S. Peu. On se servoit du mot S. Pou, pour désigner un homme pauvre, peu accommodé des biens de la fortune.

LE MOT Adesésplume qu'on trouve dans Phil. Mouskes, se-roit inintelligible, si l'on n'étoit familiarisé avec la bizarrerie de nos Ecrivains dans la tournure de leurs phrases. Ce Poëte parle d'un Prince qui distribue à toute sa Cour des manteaux & des robes neuves: il dit qu'il n'y ot onc adesésplume, du mot adeser, toucher; ce qui signisse que jamais plume n'y avoit touché, que jamais on n'y avoit essuyé sa plume; c'est-à-dire, que les manteaux étoient tout neus & sans la moindre tache.

(14)

LA PLUPART de ces façons de parler venoient de nos Poëtes Trouverres ou Romanciers: leurs vers & leurs chants, dont les Cours des Seigneurs avoient retenti, après les lectures publiques & les représentations, passoient de bouche en bouche. Leurs expressions avoient l'honneur de devenir proverbiales. Dans ces temps de barbarie ils donnoient le ton, comme ont fait, dans le siecle le plus poli, les Corneille, les Racine, les la Fontaine, les Despréaux, les Moliere, les Quinaut & leurs pareils. Notre langue s'est encore surchargée des dépouilles rustiques & grossieres des anciens Auteurs, bien plus qu'elle ne s'est enrichie des ornements précieux de nos Modernes.

LE CHOIX des proverbes ne nous a pas semblé moins embarrassant que celui des métaphores. Tout Dictionnaire admet les proverbes qui sont usités: ceux qui ne le sont plus doivent donc entrer dans notre Glossaire; mais plus grossiers encore que ceux d'aujourd'hui, souvent ils offrent des images qui révoltent & qui dégoûtent. J'ai quelquesois écouté la répugnance que j'avois à les présenter; d'autres sois j'ai cru pouvoir franchir les bornes qu'elle sembloit me prescrire; mais je me suis fait une regle générale de conserver ceux qui se trouvent dans nos plus anciens Auteurs, tels que nos Poëtes des XIIe, XIIIe & XIVe siecles, sur-tout lorsqu'ils se rapportoient à des noms de Peuples, de Provinces & de Villes. Ils nous sont connoître le caractère des Peuples, ou celui qu'on leur attribuoit alors.

PAR EXEMPLE, nous lisons dans les Poëtes François qui ont écrit avant 1300: Li buueor d'Aucerre, Li musart de Verdun, Li usuriers de Més, Li mangeor de Poitiers. D'autres proverbes nous apprennent les talents particuliers des Peuples de quelques Provinces, comme: Li meillor Archer en Anjou, Chevalier de Champagne, Escuier de Bourgoigne, Serjant (Fantassin) de Hennaut. Quelques-uns servent à nous faire connoître que tel ou tel Pays étoit renommé pour certaines productions de la terre; exemple: Oignons de Corbueil, les Eschaloignes d'Estampes: d'autres pour certains animaux, comme le Harant de Fescant, les Lamproies de Nantes, les Escrevices de Bar, les Roucins de

(15)

Bretaigne, les Chiens de Flandres, &c. d'autres enfin pour quelque commerce, fabrique ou manufacture, comme l'Equarlate de Gant, le Camelin de Cambrai, le Bleon d'Abevile, les Coteaux de Pierregort, le Coivre de Dinant, le Fer de l'Aigle, les Coupes d'argent de Tors, la Toile de Borgoigne, les Tapis de Rains, l'Eftamine de Verdelai, (Vezelai,) &c.

Des Maisons illustres, des Hommes célebres ont également donné lieu à des proverbes. Nous avons jugé à propos de conserver à leurs descendants ces preuves glorieuses des vertus & des exploits de leurs peres. Brantôme, Cap. Fr. T. 2, après le récit de la mort de M. de Termes, ajoute : On disoit de lui en Piedmont, Sagesse de Termes, & hardiesse d'Aussun : l'Espagnol de même en disoit autant : Dieu nous garde de la sagesse de M. de Termes & de la prouesse du Sieur d'Aussun, qu'on tenoit des ce temps-là un très-vaillant & fort hardy & hazardeux Capitaine, p. 217 & 218. On avoit anciennement un autre proverbe ou dicton appellé Vaudeville, qui ne fait pas moins d'honneur à six Maisons illustres du Dauphiné, Arces, Varces, Granges & Comiers: Tel les regarde qui ne les ose toucher; mais garde la queue des Berengers & des Alemans : (Expilly, Annotat. fur l'hist. du Chevalier Bayard. ) Il n'est presqu'aucune de nos Provinces qui ne nous fournisse quelques-uns de ces dictons que nous nous ferons un plaisir de rapporter.

Les mots qui composent les dissérents articles de ce Gloffaire n'ont pas tous une orthographe fixe & décidée. Il n'est pas rare que le même mot se trouve écrit de plus de huit ou dix saçons dissérentes. Ces variations se rencontrent dans le même siecle, dans la même Province, dans le même Auteur, souvent en grand nombre dans la même page. Quelquesois, à l'aide de l'étymologie & par analogie, on peut discerner quelle est la vraie orthographe; mais assez communément la critique est en désaut. Alors il seroit impossible d'asseoir son jugement, sans s'exposer à de lourdes méprises. D'ailleurs si nous nous déterminions pour une de ces orthographes par préférence, & sans faire mention des autres, le Lecteur qui chercheroit le mot sous une orthographe différente, allant consul-

(16)

ter un article du Glossaire où il ne seroit point, ne pourroit deviner en quel endroit nous aurions porté ce mot. Il saut donc que le Glossaire le lui présente de toutes les saçons dont il peut avoir été écrit; ainsi nous avons pris le parti d'admettre toutes les orthographes, sauf à renvoyer quelquesois de la moins commune à la plus ordinaire. Dans celle-ci nous suivons la méthode ordinaire de tous nos articles: nous donnons quelques citations entieres du texte de nos Auteurs, & nous indiquons ensuite les autres par des renvois aux pages: mais lorsque d'une orthographe moins commune, nous renvoyons à une autre qui l'est davantage, nous nous contentons ordinairement de saire connoître, par de simples renvois, les Auteurs qui ont employé cette orthographe dont les exemples se rencontrent plus rarement.

LA COMMODITÉ des Lecteurs qui auront besoin de seuilleter ou de consulter notre Glossaire, n'est pas l'unique raison qui nous ait déterminés à rapporter toutes les dissérentes orthographes d'un même mot : outre qu'elles serviront quelquesois, par leur analogie réciproque, à consirmer nos explications, nous espérons que les Savants pourront en recueillir d'autres ayantages. Les dissérents degrés par lesquels le même mot a passé, en recevant plusieurs changements successifs dans sa prononciation, dans son orthographe, &c. sont autant de chaînons qui nous conduisent de proche en proche à l'origine du mot dont nous nous servons aujourd'hui.

Pour faire sentir combien il est nécessaire, pour démêler précisément la vraie signification d'un mot, de connoître les diverses manieres dont il se trouve orthographié, je citerai le mot adeser & adaiser qui se lit assez fréquemment dans nos plus anciens Ecrivains: son acception la plus générale est celle d'approcher, toucher, mettre la main à quelque chose: on trouve même adeser la main pris dans ce dernier sens. Si nous n'avions que ces deux orthographes adeser & adaiser, nous n'aurions encore qu'une connoissance très-imparsaite & presque fausse de ce mot. Une autre orthographe, en levant, pour ainsi dire, le yoile qui couvroit son origine, nous en donne une explication juste,

(17)

juste, claire & précise. Quelquesois on écrit adoiser. Il est visible que le mot dois que l'on a dit pour doigt, & celui de dé qui nous reste encore pour signifier un Dé à coudre, sont les racines du mot adaiser, adeser, adoiser, & qu'ainsi adoiser est proprement toucher du bout du doigt: en esset nous trouvons adeser & adoiser joints au mot toucher, non comme lui étant synonimes, mais pour dire ne toucher que très-supersi-ciellement & comme du bout du doigt.

IL SEROIT difficile d'affigner aux mots Godendars & Godenhoc leur véritable étymologie, s'ils n'étoient écrits que de ces deux manieres. Guillaume Guiart qui l'a écrit Godendac, donne lieu de conjecturer que ce mot qui s'est dit d'une hallebarde ou pertuisane, sorte d'arme dont se servoient les Flamands, vient des deux mots Allemands ou Flamands gout tag qui signifient, bonjour. L'usage où nos soldats sont encore aujourd'hui, pour marquer qu'ils se font un jeu de la guerre, d'appliquer à ses opérations les plus cruelles, les expressions les plus gaies & les plus riantes, autorise à penser que des peuples grossiers avoient plus essentiellement cette habitude : ainsi percer d'un godendac, d'un godendars ou godenhoc, étoit proprement donner le bonjour, dire le dernier adieu à celui qu'on avoit tué ou blessé. Rabelais nous apprend que l'expression de bonjour étoit autrefois usitée au jeu des échecs, quand on donnoit échec à quelque piece principale.

VEUT-ON pareillement démêler l'origine & la signification du mot Adés, tout présentement, maintenant, continuellement, sans cesse? on sera de vains essorts, si, comme Ménage, on le dérive du Latin ad ipsum tempus, ou de quelque autre source aussi suspecte; mais qu'on rencontre le mot adés mis avec tout, comme on le rencontre souvent, & qu'on lise ensuite adies pour adés, il n'y a personne qui ne voie que tout adies, est le même que le Latin tota dies; qu'il a d'abord signissé toujours, & qu'on l'a pris ensuite pour tout à l'heure; de même qu'on donne au mot incessamment l'une & l'autre signissication.

CETTE maniere de découvrir les étymologies de nos mots est plus naturelle, plus sûre & plus facile que celle dont se servent nos plus savants étymologistes. Ils se perdent dans des combinaisons forcées de nos mots François avec ceux des langues Hébraïque, Grecque, Arabe, &c. tandis qu'ils ont sous leur main dans nos anciens Auteurs ce qu'ils vont chercher à grands frais dans les climats étrangers.

Les seuls mots Graigues, Triquoise & Taïaut, montrent qu'un très-léger changement dans l'orthographe, suffit pour faire appercevoir des étymologies qu'il seroit difficile de trouver par d'autres moyens. Puisqu'on lit Garigues au lieu de Graigues, il est certain que le mot populaire Graigues vient de ce mot Garigues, qui sui-même a été pris du Latin Caligæ. En lisant Turquoise au lieu de Triquoise, on juge que cette espece de tenailles dont se servent les maréchaux, étoit un instrument emprunté des Turcs. Enfin quel besoin d'aller, comme quelques-uns de nos Savants, fouiller dans les Vocabulaires hébreux pour déterrer l'origine du mot Taïaut consacré à la chasse? lorsqu'on lit iaux pour eux, & à iaus pour à eux; lorsqu'on sait que cette expression à iaus, sut employée pour exciter les troupes au combat, & que l'on s'en servoit aussi anciennement à la chasse pour animer les chiens, peut-on se dispenser de reconnoître que Taïaut a été formé de aiaus pour à eux, en y ajoutant un t, comme on a fait dans le mot Tante originairement ante, tiré du mot latin amita?

IL EN EST de même du mot Simagrée que nos Dictionnaires modernes définissent certaines façons de faire affectées, certaines minauderies. La Piquetiere Blouin le dérivoit de simulacrum, & Ménage le tire de simia qu'il traîne selon sa méthode par les diverses gradations qu'il fait essuyer aux mots radicaux; mais un de nos anciens Poëtes nous conduit très-naturellement à l'origine de simagrée. En parlant des Juges qui faisoient plier les regles sous leur autorité, & qui vouloient que leurs décisions sussent la suprême loi, il dit qu'ils jouoient au jeu Si m'agrée; c'est-à-dire, il m'agrée, il me plaît ainsi. Le mot jouer étoit fréquemment employé pour former de pareilles

(19)

phrases. Les simagrées étoient donc proprement les airs d'un Juge sur son tribunal où il tranchoit du souverain. Dans la satyre contre le Président Liset, Bèse qui prononçoit chimagrée, se sert du mot chimagrea au sujet des cérémonies qu'il traite de superstitieuses, & dont il prétend que Liset est le législateur & l'ordonnateur. On a dans la suite étendu ce mot à toute espece de grimace.

CE QUE je dis de l'étymologie de nos mots François, peut trouver son application dans plusieurs autres Langues. De tout temps nous avons emprunté de nos voisins des mots & des façons de parler: de tout temps ils en ont emprunté de nous. Il n'est peut-être aucune nation en Europe, qui ne trouve dans ce Glossaire de quoi étendre & perfectionner la connoissance de sa propre Langue. Les Allemands, les Anglois, les Espagnols, les Italiens sur-tout, verront des conformités singulieres entre leurs différents idiomes & le nôtre.

Nous osons encore promettre aux Grammairiens qui desirent de remonter à la source de quelques façons de parler,
ou de quelques constructions irrégulieres dont il n'est pas aisé
de démêler le principe & de donner des raisons plausibles,
qu'ils pourront trouver dans certains tours de phrases de notre
ancienne Langue, la solution d'une partie de ces problèmes.
L'expression qui nous est si ordinaire, agir de grand cœur, est
une de celles que nous choisissons parmi beaucoup d'autres.
A moins que les mots magno corde qu'on lit dans la Vulgate,
n'ayent produit ceux de grand cœur; on ne démêle pas d'abord
le rapport qu'il y a entre l'épithete grand & le mot cœur;
mais quand on lit dans nos Auteurs de greant cœur, pour dire,
de cœur qui agrée, on voit alors que grand est une corruption
de greant qui emporte avec lui une idée fixe & déterminée,

QUANT à nos constructions irrégulieres, peut-être que les Grammairiens seroient fort embarrassés de dire pourquoi on met un que après le si & après le comme dans le second membre des deux phrases suivantes: Si vous faites telle chose, & que; & celle-ci: Comme vous irez là, & que. Notre ancienne

Cij

(20)

Langue leur donnera la solution de ce Problème. On disoit anciennement: S'il avient chose que; & : Comme il soit ainsi que: alors le second que se plaçoit naturellement au second membre de la phrase; mais lorsque depuis, pour rendre notre Langue plus breve & plus vive, on en est venu à changer la phrase, en ne mettant qu'un simple si, ou un simple comme, on n'a pas fait attention qu'alors le que qui suivoit le si & le comme, blessoit les regles de la Grammaire. L'habitude l'a sait conserver dans des temps où les Grammairiens n'y regardoient pas de si près; & cette habitude invétérée a fait trouver dans cette phrase, très-vicieuse en elle-même, le mérite de ce qu'on appelle gallicisme. Je cite cette découverte qui s'est présentée à moi : les Grammairiens plus éclairés & plus attentifs, en pourront faire beaucoup d'autres plus curieuses & plus importantes.

Tous ces différents articles réunis, présentent l'histoire générale de notre Langue; & c'est encore un objet utile que nous nous sommes proposé. Ainsi l'on rencontrera dans cette collection diverses remarques sur des mots, soit anciens, soit modernes, dont quelques-uns ont cessé d'être en usage pour faire place à d'autres qui nous ont été fournis par nos liaisons avec les étrangers ou d'autres circonstances. Lorsque quelqu'un de nos Ecrivains a donné l'époque fixe & certaine de la naissance d'un mot, de sa chûte, de l'introduction d'un autre qui peut-être aura depuis été remplacé par un plus nouveau, nous avons eu soin d'en avertir. Ces époques serviront de pierre de touche pour connoître l'autenticité ou la supposition de quelques actes ou titres suspects qui remontent aux mêmes dates. Ces époques aideront aussi les critiques à découvrir l'âge d'un écrit dont l'auteur est inconnu; & quelquefois même, si l'on attribue cet ouvrage à divers auteurs, elles détermineront auquel il appartient vraisemblablement : car il y a tel mot qui ne se trouve employé que dans l'espace de 40 ou de 50 ans, & même tel autre qui ne l'est que par un seul Ecrivain.

Bisognes, Bisognes & Bizognes, qui significit nouveaux soldats ou fantassins de nouvelle recrue, se disoit particulière.

(21)

ment des soldats Espagnols. Ce mot qui se trouve dans Brantôme, dans les Négociations de Jannin, dans les Mémoires de Montluc & dans les Mémoires de Sully, n'est employé que dans les ouvrages de leurs contemporains. Tahureau dans ses Dialogues, & l'Auteur des Contes d'Eutrapel, nous aprennent que les mots Folatre, Accorter, Aborder, Aconche, & beaucoup d'autres, s'étoient mis à la mode parmi les gens du bel air qui se piquoient de beau langage, & que la plupart de ces termes venoient des Italiens. On trouve des remarques à peu près semblables, sur les mots, Accortement, Fanterie & Fantassin, Escadres & Régimens, Morion, Armet, Acoutremens de tête, & plusieurs autres appartenants à la guerre. Fauchet, dans ses origines, dit que ses Avanturiers qui suivirent dans les guerres d'Italie Charles VIII, Louis XII, & François I, prirent depuis le nom de soldats, à cause de la solde qu'ils touchoient. Guillaume du Bellay vantant les services que Baïf avoit rendus à notre Langue, dit expressément que c'étoit cet Auteur qui l'avoit enrichie du mot Aigredoux. Le mot Agenci pour enjolivé, rendu joli, gentil, & le mot Emmaïoler donner le mai à sa maîtresse, ne se trouvent que dans les Poésies manuscrites de Froissart. Plusieurs articles de notre Glossaire présenteront des exemples de cette espece.

IL NE FAUT PAS étendre trop loin l'application de ces remarques; mais elles pourroient être de quelque secours dans le cas où la critique n'offriroit point d'autre ressource.

Telles sont les principales attentions que nous avons eues dans la composition de cet Ouvrage. Si nous avions voulu lui donner tout l'appareil d'érudition dont il est susceptible, nous aurions pu seuilleter les Dictionnaires anciens & modernes des dissérentes Langues de l'Europe, en comparer les mots avec les articles du Glossaire de du Cange, & de celui que nous présentons. Il y a peu de mots auxquels, à la faveur de l'analogie, de la dissérente orthographe, des conversions de lettres, & des rapports directs ou indirects d'une signification à l'autre, nous n'eussions trouvé une étymologie ou vraie ou vraisemblable. Si nous n'étions pas arrivés précisément à la

fource; nous aurions pu nous flatter du moins d'en avoir approché le plus près qu'il étoit possible; mais nous avons mieux aimé satisfaire l'impatience où nous sommes de donner aux Gens de Lettres, par la prompte publication de notre Ouvrage, les secours dont ils ont besoin pour la lecture de nos anciens Ecrivains.

UNIQUEMENT occupés de notre objet essentiel, & comme rensermés dans notre sphere, nous laisserons à des mains plus habiles le soin d'élever l'édifice entrepris par le savant Ménage, d'en asseoir les dissérentes parties sur des sondements plus solides, & de le conduire à sa persection.

On trouvera dans ce Glossaire des articles qui n'appartiennent point du tout à la Langue: je veux parler des noms propres & des noms de lieux corrompus & désigurés par nos vieux Ecrivains, jusqu'à être méconnoissables. Nous avons quelquesois expliqué ces noms, d'autres sois nous avons simplement rapporté le texte, laissant au lecteur le soin de conjecturer. Il pourra lui-même rencontrer ces noms sous la même forme, ou sous une autre approchante, dans des lectures que nous n'aurons pas saites; & peut-être qu'en joignant ces passages aux nôtres, il déterminera la signification. Ensin nous avons réuni sous les yeux du lecteur les différents temps de quelques verbes dont il lui auroit été difficile de former la conjugaison.

MALGRÉ toutes nos attentions pour ne rien omettre de tout ce que peut desirer un lecteur curieux de s'instruire, attentions que bien des gens pourront trouver minutieuses & surabondantes, il arrivera peut-être que d'autres nous reprocheront de n'être point entrés dans un certain détail sur nos antiquités, sur nos anciennes mœurs & sur les divers usages de notre Nation. Ces articles dans le Glossaire Latin de du Cange en sont la partie la plus riche & la plus précieuse; mais c'est par cette raison même que nous pourrions nous disculper: cette portion si curieuse de notre Histoire, n'étoit pas connue de son temps, comme elle l'a été depuis la publication de

fon Glossaire & de ses Dissertations: il nous a laissé si peu de choses neuves à dire sur ce sujet, que nous n'aurions eu qu'à le traduire. D'ailleurs ces articles sont si peu de l'essence d'un Glossaire, que M. de Valois les reprochoit à l'Auteur comme des hors d'œuvres. A Dieu ne plaise, que pour nous dispenser de suivre l'exemple de M. du Cange, & pour déguiser aux autres les bornes de nos connoissances, nous approuvions cette censure. Il n'y auroit pas moins d'ingratitude que d'injustice à l'adopter. Si cette surabondance du Glossaire Latin est un désaut, c'en est un dans lequel il n'appartenoit qu'à du Cange de tomber: cette érudition que M. de Valois traitoit de déplacée & de supersue, est une source inépuisable d'instruction qui ne nous a presque jamais manqué, quand nous y avons eu recours. Que nous serions heureux d'avoir pu mériter de pareils reproches, & de n'en mériter aucun autre!

Nous donnerons, à la tête de l'Ouvrage, un Catalogue nombreux de tous les Livres que nous avons dépouillés, afin d'épargner à ceux qui dans la fuite voudroient faire un Supplément, la peine inutile de les lire. Pour suppléer à ce qui manquera dans le Glossaire au sujet de nos Antiquités, nous mettrons à la fin une liste des mots qui ont rapport aux usages anciens. Nous rangerons ces mots suivant l'ordre des matieres. Par les passages qui seront rapportés ou indiqués sous ces diverses dénominations, que l'on ira consulter dans le Glossaire même, on pourra prendre une connoissance suffisante de l'objet dont on voudra s'instruire. Nous suivrons encore en ce point l'exemple de du Cange. Il n'est presqu'aucune des listes qu'il a données à la suite de son Glossaire, qui ne contienne, pour ainsi dire, le germe d'une Dissertation sur la matiere dont la liste porte le titre.

Pour échantillon de nos articles, nous allons rapporter ceux de Buisine & de Bragard, sans nous engager cependant à donner aux autres la même étendue. On s'appercevra que nous n'avons pas négligé de faire mention de nos anciens usages, quand l'occasion s'en est présentée naturellement.

# BUISINE, fubst. Trompette.

Nous commencerons cet article par une remarque générale qui ne sera peut-être point inutile à nos Etymologistes. J'observerai que le renouvellement des Lettres au XVe siecle a fait naître une révolution dans notre orthographe par rapport à certains mots : l'érudition prenoit faveur ; on la répandit par-tout, sans en excepter même les noms de Baptême que l'on donne aux enfants: on fit choix, par préférence, de ceux qui avoient rapport aux Héros de l'Antiquité Grecque & Romaine : Timoléon de Cossé & Marc-Antoine Muret en sont des exemples. Nos Littérateurs voulurent aussi retrouver les mots de notre Langue dans ceux de la Latinité; & non contents des mots François que nous ne pouvons nous dispenser de puiser dans cette fource, ils en tirerent, comme par force, quelques autres dont la formation ou la composition se pouvoit tirer de notre propre Langue : ils allerent plus loin; & pour justifier ces fausses étymologies, ils changerent l'orthographe de ces mots, afin de les rapprocher de cette origine prétendue : on falsifioit les titres de notre Langue pour lui donner des titres d'une noblesse plus ancienne. Le mot Buisine m'a donné l'idée de faire cette remarque: je ne le trouve jamais écrit que Buisine par nos Auteurs avant le milieu ou la fin du XVe fiecle; mais depuis cette époque, je le trouve constamment écrit Buccine. Il ne faut pas chercher d'autre raison de ce changement, que l'envie de faire venir ce mot du Latin Buccina. On va voir, si je ne me trompe, que le mot de Buis l'avoit formé; & que l'orthographe Buisine étoit celle qu'il falloit lui conserver. Nous croyons pouvoir assurer que c'est là la véritable étymologie de ce mot. Les autres mots qui signifient Trompette, nous fournissent la preuve de cette affertion : tous sont relatifs à la matiere de l'instrument. Cornet, trompette de corne. Graille ou Graillon, trompette de grais ou de terre. Araine, trompette d'airain ou de cuivre. Oliphant, trompette d'yvoire ou de dent d'éléphant.

SI DANS nos anciens Auteurs ces mots sont pris indistinctement pour toute espece de trompette, c'est qu'on étoit dans l'usage de consondre tous les mots comme synonimes, pour peu qu'on apperçût de rapport entre les choses qu'ils significient; mais la formation radicale des mots ne permet pas, ce me semble, de douter que dans l'origine ils n'ayent eu des acceptions différentes & très-distinctes. Ces mots vont encore me sournir une autre observation propre à caractériser le génie des hommes à qui notre Langue doit sa naissance & ses progrès.

Les Joueurs d'Instruments dévoués aux plaisirs des Cours, menoient d'ordinaire une vie très-licentieuse; ils s'étoient étrangement décriés par le trasic & par l'abus qu'ils faisoient de leurs talents. L'habitude oùl'on étoti

(25)

de les regarder comme des hommes sans mœurs, sit que les noms qui servoient à désigner leur profession & ses dissérentes classes, devinrent des injures, & servirent à désigner des hommes vicieux & méchants. De-là les mots Trompeur, Bourdeur, Musart, Pipeur, Villon, Buisnard, Asistoleur, tous pris dans une signification odieuse, ainsi que beaucoup d'autres qui en sont dérivés ou composés.

A CET ARTICLE nous en joindrons un second qui sera peut-être exposé à la censure des Lecteurs superficiels : on y verra du moins qu'il n'est pas de mot si peu important en luimême, qui ne puisse étendre nos connoissances par rapport aux anciens usages.

BRAGARD, BRAGARDE, & BRAGUARD, BRAGUARDE, adjectif, venant de Bragues: Haut-de-chausses. Pour entendre les dissérentes significations de ce mot & de ses dérivés, il est à propos de savoir, 1°. Que nos anciens Auteurs ont presque toujours consondu ensemble les adjectifs qui signifient bien vêtu, bien paré, beau, joli, noble, brave, hardi, sier, présomptueux, arrogant, insolent, téméraire. 2°. Qu'anciennement les gens de l'état le plus commun ne portoient point de chausses; usage qui se continuoit encore, du moins dans quelques Provinces, vers l'an 1400, comme on peut s'en convaincre à l'inspection des miniatures de ce temps-là. Porter des haut-de-chausses étoit donc aux yeux de ceux qui n'en avoient point, une espece de distinction, la marque d'un état supérieur, une preuve d'opulence, une parure, & comme un motif de vanité & d'arrogance.

DEUX autres mots de notre Langue, qui, comme celui de Brague; en ont formé plusieurs autres, justifieront les explications précédentes. On verra ci-après que Gorgias s'étant dit d'une fraise ou d'un colet, d'une parure qui se portoit autour du col, a été aussi employé pour magnifique, fastueux, vain, glorieux; d'où, se gorgiaser, se panader, se glorisier, &c; & l'on trouvera encore le mot rouge, d'où nous formerions rogue si plus vraisemblablement il ne venoit d'arrogant, employé pareillement pour un homme vain, sier, insolent; parce que le rouge étoit une couleur affectée, par un privilege spécial, à l'habillement des Docteurs & des Chevaliers, c'est-à-dire, des personnes du premier ordre, tant du Clergé que de la Noblesse, ou de l'état Militaire. Ensin si l'on resuscit de se rendre à ces preuves, nous ajouterons que notre Langue nous sournit encore des mots qui semblent saire opposition à celui de bragard, & qui désignent les gens du plus bas état, & de la plus vile condition par la manière dont ils étoient vêtus. Trumeau, terme qui s'est

conservé parmi les bouchers, se disoit autresois pour la partie que couvroit le haut-de-chausses, d'où l'on a dit, trumelieres, pour chausses, estrumelés ou gens nuds estrumelés, pour désigner ceux qui n'avoient point de haut-de-chausses; & ensuite, trumelier, pour paysan, vilain, trompeur, fripon, gueux, brigand, coquin, lâche, &c. On sera moins étonné de ce que les mots Bragard, Gorgias, & Rouge ont été employés pour distinguer les gens du premier état, si l'on veut saire attention que quelques per-sonnes désignent aujourd'hui parmi nous les jeunes gens de la condition la plus brillante, par la distinction particuliere de leur chaussure.

Toutes ces remarques sembleroient confirmer l'opinion de Nicot rapportée par Ménage, qui a tiré de Bragues l'étymologie du mot Brave.

On nous pardonnera si nous passons les bornes ordinaires de nos articles, pour nous étendre sur la signification de ce mot. Tout ce que nous avons dit à ce sujet servira à faire connoître la maniere dont on a formé plusieurs mots de notre Langue, & donnera plus d'autorité à quelquesunes de nos interprétations, qui sans de pareils exemples, auroient paru équivoques, suspectes ou hazardées.

BRAGARD, adj. Joli, galant, bien paré, poupin, gai. Dictionnaires de R. Etienne, de Cotgrave, de Nicot & de Monet, & Dict. Etym. Ménage, & Duchat sur Rab. t. 2. p. 78. note 112. Baïf parlant de Vénus:

Anchise la voyant, émerveillé regarde Sa taille, sa beauté, sa vesture bragarde.

Œuvres de Baif, fol. 167. rectoi

Si les Dames estoient si franches comme elles en font le semblant, & comme beaucoup de pauvres sots pensent, on ne les verroit si popines & bragardes, comme les voyons à présent. Car, à nostre advis, qui a introduit... ces petits mignons patins, & un tas d'autres affiquets, dont les semmes se sçavent si bien ajencer, pour complaire aux hommes complaisans, & en estre apetées. Pasquier, Monophile p. 185. Voyez Jean Marot, p. 162 & 230. Apologie pr. Hérodote, p. 71. Rab. t. 5. pronostic, p. 14. & t. 4. p. 71. Voy. Bragueur, ci-après.

Ce bragard, ce maître sot.
Se courrouce, & fait là le Brave.

Euvres de R. Belleau, s. 2. fol. 149. verso:

Voy, Pasquier, Monophile, p. 132. & 133. & ses Euvres mêlées, p. 430

(27)

Les Touches de des Accords, p. 29. Merlin Cocaie, t. 1. p. 292. t. 2. p. 384. Cretin, p. 213.

BRAGARDEMENT, adv. Bravement, gaiement, Dict. d'Oudin & de Cotgrave. Parlant de l'aventure de Philopæmen... » L'hôtesse le » voyant si laid & mal en conche, présuma que ce sust quelqu'un des » gens du Capitaine qui eût été là envoyé devant, si lui sit sendre bra» gardement du bois. » Contes de Cholieres, sol. 146. verso. Voy. Contes d'Eutrapel, p. 221.

BRAGARDER, verb. Faire le beau, le galant, ou le brave. Dictionnaire d'Oudin.

BRAGARDER (se), pour se glorisser, se panader. Dictionni de Cotgrave.

Ton vray mestier, vilain malicieux,
Dont l'ignorance au palais se bragarde;
Est d'espier le bien qu'un pauvre garde,
Et l'arracher en un plaid factieux.

Poésies d'Amadis Jamin, fol. 228. verso.

BRAGARDISE, subst. Bonne grace, gentillesse, élégance, propreté. Dictionn. d'Oudin & de Cotgrave.

BRAGAS, adj. Le même que Bragard, ci-dessus, pour poupin;

Ces bragas, ces Coque-plumetz, Transsiz d'amour, je les commetz Pour s'i trouver.

Œuvre de Roger de Collerge , p. 77.

BRAGES, subst. Brayes, Haut-de-chausses. Gloss. Latin de du Cange dans une citation Fr. au mot Bragæ sous Bracæ, col. 1266.

BRAGMARD, subst. Le même que Bracquemard ci-dessus; espece d'épée ou de coutelas, parce qu'il s'attachoit aux bragues ou brayes; comme la badelaire au baudrier, Gladius balthearis. Voy. Rab. 3. p. 127. t. 4. p. 21. & t. 5. p. 39. Voy. Braguemar ci-après.

BRAGMARDER. Le même que Bracquemarder ci-dessus, pris dans un sens obscene. Voy. Rab. t. 2. p. 212.

BRAGONNIERE, subst. Le même que Braconniere ci-dessus; partie de l'armure, haut-de-chausse de maille. Maurice, Hist. de Bret. Dij Pref. p. xvj. & Gloff. de l'Hist. de Bret. anc. édition.

BRAGUES, subst. Haut-de-chausses. Dictionn. de Borel, de Cotgrave, de Nicot, de Ménage & d'Oudin. » Le Philosophe Hippias sut
curieux d'apprendre à faire sa cuisine & son post, ses robes, ses souliers,
ses bragues. » Essais de Mont. t. 3. p. 330. Bragues avallades, pour
chausses bas. Des Accords, Bigarrures, fol. 17. verso. Il s'est pris aussi
pour faste, luxe en habits. » Il commença à prescher combien les bragues
& les pompes étoient une chose détestable. » Apologie pr. Herodote,
p. 454.

Harnois, chevaux, fiffres, tambours & trompes,
Riches habits, & grans bragues avoir,
Ce ne sont pas de l'Empire les pompes.
Cl. Marot, p. 222. Voy. Moyen de parvenir, p. 63.

BRAGUES, subst. Fanfaronade, ostentation.

Grans bragues ils faisoient, & fiere contenance.,
Mais de sortir en place nully d'eulx ne s'avance.

J. Marot, p. 112.

Marcou souldroient bien quitter harnois & bagues.

Idem, p. 143.

Voz ennemys font grosse bragues, mais
Ja cuide, quoy qu'ilz tiennent la main haulte,
Que, plus que vous, d'or & d'argent ont faulte.

Idem, p. 218. Voy. Faifeu, p. 61. & Cl. Marot, p. 128.

BRAGUE, adj. pour Brave ou Fier. Pierre Paul de Viterbe dit le Brague fait Comte de Bellocastro au Royaume de Naples. La Salade,

fol. 45. rect. col. 2.

BRAGUE, subst. Mortaise, terme de Charpenterie. Diet. d'Oudin.

BRAGUE, subst. Terme de Marine, dans Rab. t. 4. p. 85. le même que Brayes dont il se sert ibid. p. 146. pour morceau de cuir ou de toile dont on entoure le pied du mât.

BRAGUEMART, subst. Le même que Bracquemard ci-dessus; espece d'épée ou de coutelas. Epée, Dague ou Braguemart: Parazonium. Voy. Nouveau Coutumier général, t. 2. p. 6. col. 1.

BRAGUER, verbe. Faire le brave. Diet. d'Oudin & de Cotgrave: Glossaire de Marot.

BRAGUER, verbe. Se parer, & peut-être, faire la fiere, ou la belle.

Outre plus une femme éthique Ne sauroit être bonne bague : conver la nécessité d'un C Davantage, qui ne se brague,
N'est point prise au temps présent.

Cl. Marot , p. 121. 0 122.

... Peut-estre on voit mainte qui brague, SI: Armee Qui beaucoup près n'est point si bonne bague. S. Gelais, p. 30. Les mêmes vers se trouvent répétés dans Cl. Marot, p. 93. 0 218.

# BRAGUEREAU, adj. pour Galant, Poupin.

Combien voit-on de tels galans Pignez, tiffez, vrays mariollets, Souventes fois, venans, allans, Vers Dames doulcement parlans Com bragueraulx aux bas colletz.

La Chasse & départie d'Amours , p. 115. col. 1.

BRAGUERIE, subst. Bravade, & Braverie. Diet. d'Oudin & de Cotgrave. Il est expliqué par jeu, divertissement dans le Glossaire des Arrêts d'amours. On lit cette phrase dans les arrêts: » Que desfenses » fussent faictes ausdictz deffendeurs & autres compaignons de la mas-» querie, mommerie, ou braguerie, de ne plus user de telles voyes de s faict, & commettre telz abus. Arrêts d'Amours, p. 409.

BRAGUESQUES, subst. Chausses, Brayes. Diction. d'Oudin & de Cotgrave. Braguesques & Chausses de pourpre. Dans les Morales de Plutarque traduction d'Amyot, t. 2. p. 129.

BRAGUETTES, (Bonnet à quatre) ancien bonnet quarré, où quatre goutieres appellées braiettes tenoient lieu des quatre cornes qu'on voit aujourd'hui. Duchat sur Rab. t. 4. p. 226. Voy. Rab. t. 5. p. 47. & Dictionn. de Cotgrave.

BRAGUEUR, subst. Joli, galant. Diction. d'Oudin & de Cotgrave. Voy. Bragard , ci-deffus.

BRAGUIBUS, subst. pour fier, glorieux qui fait l'important. C'est le sobriquet d'un cuisinier, dans Rab. t. 4. p. 172. C'est le nom d'un personnage ridicule qui ne va point à la guerre, & qui fait le brave dans les Contes d'Eutrapel, p. 220.

LE PASSAGE suivant, tiré du Traité de la Chevalerie ancienne & moderne, chap. 5, par le P. Menestrier, servira de supplément à tout ce que nous ayons dit ci-dessus, pour

prouver la nécessité d'un Glossaire François dans les Questions litigieuses qui peuvent être portées devant les Tribunaux.

OST: Armée..... De mot mal entendu fut cause d'un procès en Normandie, où les Fiess de Haubert doivent le service d'Ost; & comme ces Fiess se peuvent partager en huit parts, ce service se partage aussi, se selon les portions du Fies. Ainsi un Gentilhomme ayant un demi Fies de Haubert sut semons de rendre le service de vingt jours d'Ost, selon la Coutume, au lieu duquel on lui demandoit qu'il eut à sournir vingt siournées de Femmes pour saire la moisson, que l'on nomme l'Aoust en Normandie. Le Parlement de Paris cassa le premier Arrêt qui avoit été rendu sur les lieux par des personnes qui n'entendoient pas la Coutume; & déclara que le service d'Ost étoit celui du Ban & Arriere-Ban qui a succédé à ces anciens services de Chevalerie. a

## FIN.





